

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

SOCIETE CARTHAGE CEMENT

Siège social : Bloc A de l'immeuble situé en face de
l'ambassade des Etats Unis d'Amérique Lot HSC 1-4-3- Les
jardins du lac2- 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGE CEMENT sont invités à l'Assemblée Générale Elective qui aura lieu le lundi 30 juin 2025 à 11 H 00 Siège de la société : **Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Election d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires Tunisiens au conseil d'administration pour un mandat de trois ans (2025-2026-2027) qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2027.

La liste des candidats retenus accompagnés des informations prévues à l'article 22 de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société CARTHAGE CEMENT.

N/B : Est considéré comme actionnaires minoritaires, tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus de 5% du capital.